



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal n°03

Réunion plénière du vendredi 18 mars 2022

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MME. GIURAN - MM. W. HOENIG, L. CONIGLIO, J. GRAGLIA, L. LUNGERI, C. STRAMACCIONI, C. CASTROFLORIO, J. NUCERA, A. MARINSALTI, L. CHABANE, A. MARY, S. CHILOTTI, J. BARLOZZI, A. MORETTI, Y. SIAD, L. GUILIANO, B. BOULAHYA

Excusés : MM. C.COLOMBO, J. THAON, L. CAPPATTI, V. CHAIX, Fadil DARRAZ, Foed DARRAZ, L. LEPORATI, J.MURRIS, A.TALEB, J. BELCADI, Bilel. BOULAHYA et P. BISTARELLI.

Assiste : M. A. BOULAHYA

Début de la séance : 19h00

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la CDA présents pour cette troisième plénière, les remercie pour leur travail effectué durant ces sept mois écoulés de la saison 2021/2022.

Le président passe à l'ordre du jour après avoir fait approuver le PV N°2 de la plénière du 15/12/2021.

Une pensée amicale également à l'attention de tous les arbitres azuréens qui ont eu la douleur de connaître une période de complications de santé, atteints notamment du Coronavirus. Une information importante avec la disparition de l'obligation du pass vaccinal dès le 14 mars 2022 dans les enceintes sportives.

Le président nous fait part de la confirmation au sein de la CFA (commission fédérale de l'arbitrage) de notre ami Claude COLOMBO, reconduit dans ses fonctions et que nous félicitons chaleureusement.

L'ensemble de la commission lui souhaite également un prompt rétablissement.

Le président s'attarde sur la bonne santé de nos arbitres d'élite qui réalisent une saison de grande qualité et pour lesquels nous attendons de bonnes nouvelles en fin de saison. Il s'agit au centre de Messieurs Mathieu VERNICE, Ahmed TALEB et Louis LUNGERI.

Très confiants également pour la saison réalisée par nos trois arbitres assistants F1 qui participent avec réussite à notre championnat de Ligue 1 ; il s'agit de Messieurs Stephan LUZI, Gwenaël PASQUALOTTI et Laurent CONIGLIO.

Nous sommes dans l'attente du résultat final de Mme GIURAN Bianca Elena qui après avoir réussi le concours théorique pour accéder à la fédération féminine, vient d'être observée avec satisfaction à trois reprises en D2 féminine.

Une saison compliquée pour Foed DARRAZ qui n'a toujours pas repris le chemin des terrains, ayant rencontré des complications physiques.

Tous nos espoirs sont tournés vers nos deux candidats assistants LEPORATI Loris et BELCADI Jules qui défendront crânement leur chance pour être au rendez-vous fédéral.

En futsal Loïc CHABANE prépare sa candidature à la fédération avec beaucoup de détermination, pendant que Fadil DARRAZ Fédéral 2 Futsal bénéficie d'une saison totale en deuxième division futsal.

Notre seul JAF azuréen Lorenzo GIULIANO vient de réaliser une saison prometteuse, très encourageante pour le futur.

La commission félicite M. Aurélien MAES qui vient d'être nommé arbitre de Ligue seniors.

Chez nos jeunes arbitres de Ligue (JAL) Ali TSALBI et Lou'AY ADJENGUI vont concourir pour être candidat JAF fin mai 2022.

Toutes nos félicitations à l'encontre des six jeunes ayant obtenu leur écusson JAL début 2022 et à leurs deux formateurs Loris LEPORATI et Lorenzo GIULIANO. Ils se nomment : AMMAR Maïssa, DE THILLOT Thomas, EL MEDDAH Malik, ECHAOUI Rayan, KEBIR Gihed et PASQUIER Valentin.

Quatre sur cinq candidats ont réussi l'examen théorique de JAL fin février 2022 à La ligue ce qui satisfait notre commission en attendant leur examen pratique.

Cette troisième plénière a pour objet de faire le point de la saison qui a démarré il y a sept mois dans des circonstances particulières, avec notamment l'obligation du passe sanitaire dans les enceintes sportives.

1. CORRESPONDANCES

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

L'effectif à ce jour s'élève à près de 300 arbitres ce qui correspond à nos meilleures prévisions même si nous avons perdu à l'intersaison plus de 40 arbitres, soit 16% de la totalité des 295 recensés au 31/01/2021.

Ce chiffre devrait être atteint après la dernière formation initiale en arbitrage (FIA) qui se déroule sur quatre samedis à Villefranche sur Mer.

Sur le plan de la formation initiale, 2 FIA (formation initiale en arbitrage) ont eu lieu du 2 au 5 novembre 2021 à Nice (11) et Grasse (2) avec treize réussites ; du 20 au 23 décembre 2021 deux nouvelles FIA à Nice (12) et Beausoleil (5) portent à trente le nombre d'arbitres stagiaires.

Du 14 au 17/02/2022 une cinquième FIA à l'OGC Nice avec quinze réussites à la clé, nous permettant d'atteindre le chiffre de 45 stagiaires sans comptabiliser la formation de mars 2022 à Villefranche sur Mer.

Au final nous devrions atteindre avec les quinze candidats de mars 2022 entre 55 et 60 nouveaux arbitres stagiaires avec un grand challenge les perfectionner en théorie et sur le terrain avant la fin de la saison afin de pouvoir les fidéliser lors de la saison 2022/2023.

Le président tire sur la sonnette d'alarme, après avoir constaté le nombre important d'arbitres indisponibles tous les week-ends, avec souvent des indisponibilités de dernière minute compliquant la tâche du département désignations. Il fait le constat de deux matches arrêtés le 13/03/2022 en catégorie D3 avec un arbitre violenté.

Le président nous informe que deux réserves techniques déposées le 24/10/2021 en D5 seniors et le 21/11/2021 en D2 seniors ont été traitées.

Une troisième est à l'étude déposée le 10/01/2022 lors d'une rencontre de D4 opposant l'USVSA au SOR.

Deux demandes de récusation d'arbitre ont été traitées par la commission en début d'année 2022.

La commission prend acte de l'arrivée en Côte d'Azur de M. ESHAQ Mariuos, arbitre de Ligue R2 en provenance de la région pays de la Loire (Le Mans). Elle note également à sa demande, la mise à la disposition du District (D2) de M. BRIKI Idriss, arbitre de Ligue classé R2.

Une nouvelle soirée solennelle est prévue le 18/05/2022 au siège du District afin de remettre à 30 stagiaires leur écusson d'arbitre de District. Cette promotion d'arbitres formés en octobre 2020 portera le nom de Joffré GRAGLIA ancien Jeune Arbitre de la Fédération (JAF), retraité de l'arbitrage, observateur et membre actif de la CDA.

Suite à la réunion de la commission départementale du statut de l'arbitrage du 29/09/2021, neuf clubs de District sont en infraction, n'ayant pas atteint le quota d'arbitres exigés. Une nouvelle mise à jour est prévue au 31/03/2022 après la dernière FIA.

Le président fait le bilan des observations d'arbitres à ce jour en District qui devraient arriver à leur terme avant la fin de la saison ; quelques pourcentages infra des contrôles effectués dans les catégories seniors et jeunes de District :

D1 (77%), D2 (70%), D3 (52%), D4 (62%) Jeunes (80%).

Le 03/03/2022 s'est déroulé avec succès le quatrième test Taisa de la saison en nocturne au stade Charles Ehrmann à Nice pour deux arbitres classés D1 et longtemps blessés, Messieurs Sébastien FENDRICH et Gilles RENAR et en présence de quatre membres de la CDA dont le président.

Le 11 avril 2022 se déroulera au stade de la Plaine, en collaboration avec l'OGCNice un rassemblement de nos jeunes arbitres de la Côte d'Azur. Le matin seront convoqués tous les récipiendaires de la promotion STRAMACCIONI Claude (décembre 2021) et l'après-midi tous nos jeunes expérimentés (JAL-JAD) et certains espoirs chez les stagiaires qui se retrouveront autour de Laurent CONIGLIO, Gwenaël PASQUALOTTI, Ahmed TALEB, Louis LUNGERI, GIURAN Bianca et bien d'autres membres de la CDA pour une formation terrain très enrichissante.

Un tour de table traditionnel où chaque membre de la commission a pu s'exprimer occasionnant des échanges très bénéfiques pour le futur de notre arbitrage.

3. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS

Le département désignations, certes dans la difficulté, assure totalement les désignations de District couvrant même depuis novembre 2021 les catégories D2 générationnelles et supplée également certaines rencontres de Ligue pour lesquelles la CRA n'a pas été en mesure de désigner.

Fin de séance : 22h30

Le Président de la CDA
M. Gilles ERMANI